



MESSAGE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 29 JUIN 2020

A/S : 2^{ème} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

PRÈS DE TROIS MOIS APRÈS LE 1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS DU 15 MARS, LE 2^{ème} TOUR S'EST TENU HIER DANS LE STRICT RESPECT DES GESTES BARRIÈRES.

Je tiens tout d'abord à remercier les services de la ville pour avoir assuré la logistique des élections dans les meilleures conditions possibles.

7 783 électeurs ont voté, soit une participation de 46,03 %, légèrement supérieure à celle du 1^{er} tour qui était de 44,85 %.

Il y avait 16 909 électeurs inscrits au 2^{ème} tour contre 16 890 au 1^{er} tour.

La liste Agir pour Maisons-Laffitte que j'ai eu l'honneur de conduire l'a emporté avec 3 522 voix, soit 45,91 % des suffrages exprimés face à la liste conduite par J. Géhin qui totalise 2 903 voix, soit 37,84 %.

La liste Agir pour Maisons-Laffitte a gagné 924 voix au second tour.

La liste conduite par Nicolas LJUBENOVIC a obtenu 675 voix, soit 8,80% des suffrages exprimés.

la liste menée par Amélie Thérond-Keraudren a recueilli 571 voix, soit 7,44% des suffrages exprimés.

Le Conseil Municipal est désormais le suivant :

Liste Agir :	26 sièges
Liste Tous pour Maisons-Laffitte :	7 sièges
Liste N. Ljubenovic :	1 siège
Liste A. Keraudren :	1 siège

Lors de la proclamation des résultats au bureau centralisateur du Prieuré, j'ai tenu à remercier l'ensemble des candidats de toutes les listes pour leur volonté d'engagement au service de notre ville.

Et j'ai déclaré de manière solennelle qu'à compter de cet instant je suis le maire de tous les Mansonnien.

Au travail !

Très cordialement,

Jacques Myard